Tactis

Fratel

RÉSEAU FRANCOPHONE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Quelle nouvelle régulation pour accompagner la convergence fixe-mobile?

Vincent ROGER-MACHART – Associé du cabinet Tactis

FRATEL Bâle, le 1er décembre 2015

www.tactis.fr

Le groupe

Tactis 20 ANS 1995-2015

- Cabinet de conseil (AMO) en Aménagement Numérique du Territoire, leader du marché français (35 % du marché)
- Indépendant, Capital 750 000€; 100% détenu par son management
- En 2015 : environ 6 M€ de CA HT (>50% du CA à l'international)
- 3 filiales

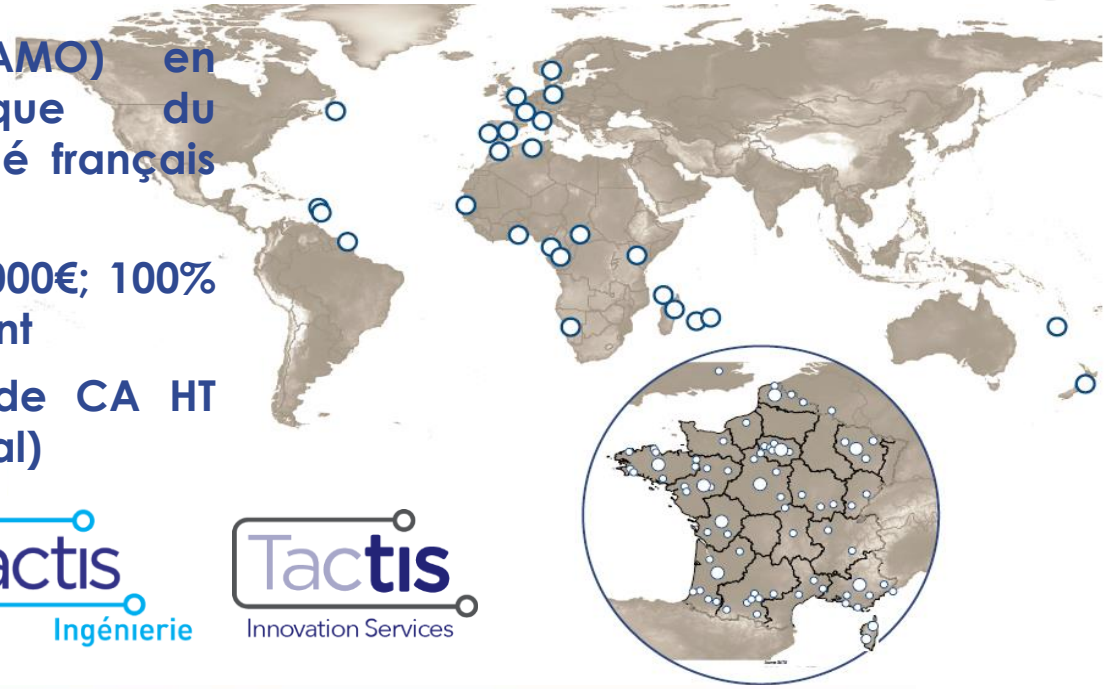

Tactis Aménagement Numérique

Tactis Ingénierie

Tactis Innovation Services

Diversité de convergences

- **Diversité de réseaux vers un socle « Tout IP »**
  - Fixe (filaire et radio) et mobile
  - Câble et fibre
  - Terrestre , Sat (GEO, MEO, LEO) /aérien (Ballons, drones …)
  - → Un même service est fourni sur plusieurs réseaux
- **Services Voix IP / Data …**
- **Marchés : grand public et professionnels**

Quand un même service est fourni sur des plates-formes diverses (par ex. fixes et mobiles), ces plates-formes doivent-elles être considérées comme deux marchés pertinents distincts ?

Les réseaux numériques deviennent indispensables

- **Un bouleversement total en 20 ans : Des réseaux dédiés dominés par les services voix fixes vers le numérique global sur réseaux mobile/fixe**

- **Les réseaux de communications électroniques deviennent des *utilities***

Parts lignes fixes et mobiles : diversité de situations

Marché avec réseau historique filaire très étendu (Europe, Amérique du Nord)

Marché avec réseau historique filaire limité (ex Maroc, Tunisie, Algérie …)

Marché sans réseau historique filaire ou quasi inexistant (Afrique subsaharienne …)

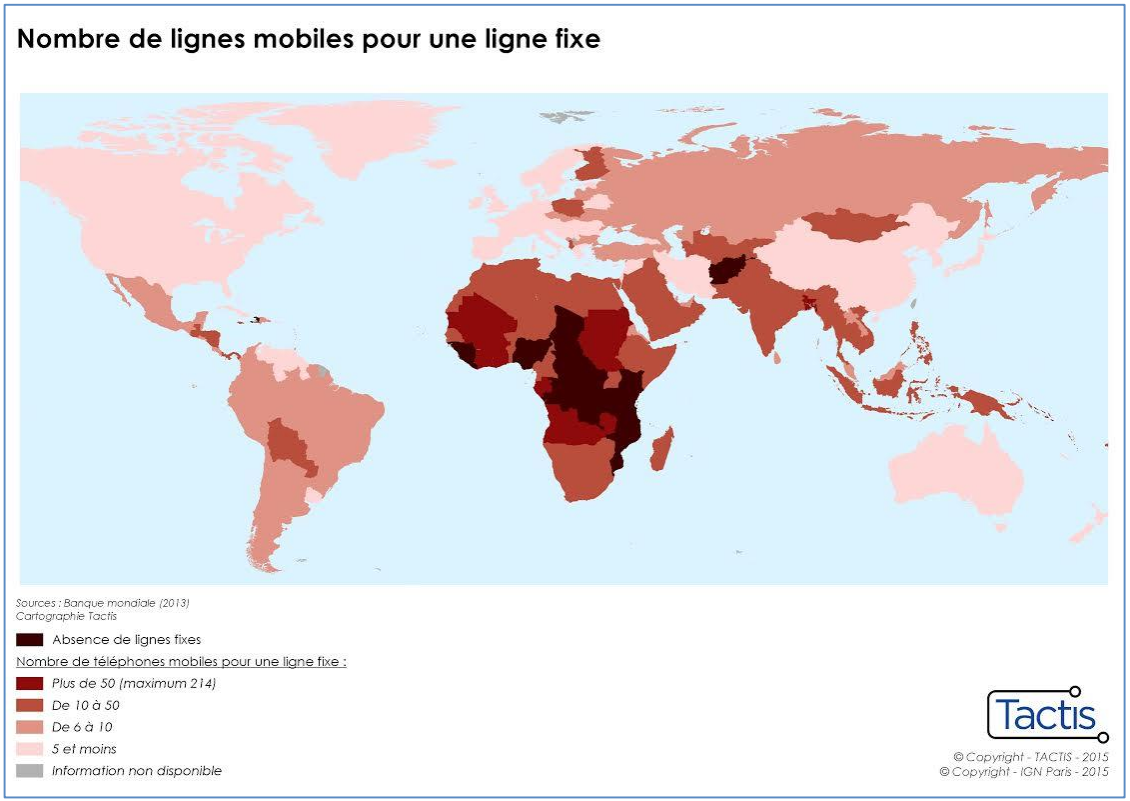

- Tendance globale : part des lignes fixes en décroissance, avec une explosion du nombre de connectés mobiles …
- Les opérateurs investissent dans la 4G : déploiement plus rapide que les réseaux mobiles précédents

Fixe vs. mobile : complémentarité ou concurrence ?

1. **Nature des usages (indoor / outdoor …)**
2. **Qualité de services**
3. **Capacité – Performances / limitations technologiques (Filaire / Radio)**
4. **Modèles économiques différents**
   1. ARPU plus important (x 4) sur fixe que mobile (Maroc, Côte d'Ivoire…)
   2. CAPEX x5 à 10 élevé par client
   3. Durée de vie des infrastructures 2 à 3 x plus en filaire que radio
   4. Pre Paid (Mobile) vs Post Paid (Fixe)

=> Des axes communs de plus en plus nombreux … (architecture cœur de réseaux, backbone …)

La fibre optique support de la convergence

- **Diffusion progressive vers l'aval du réseau**

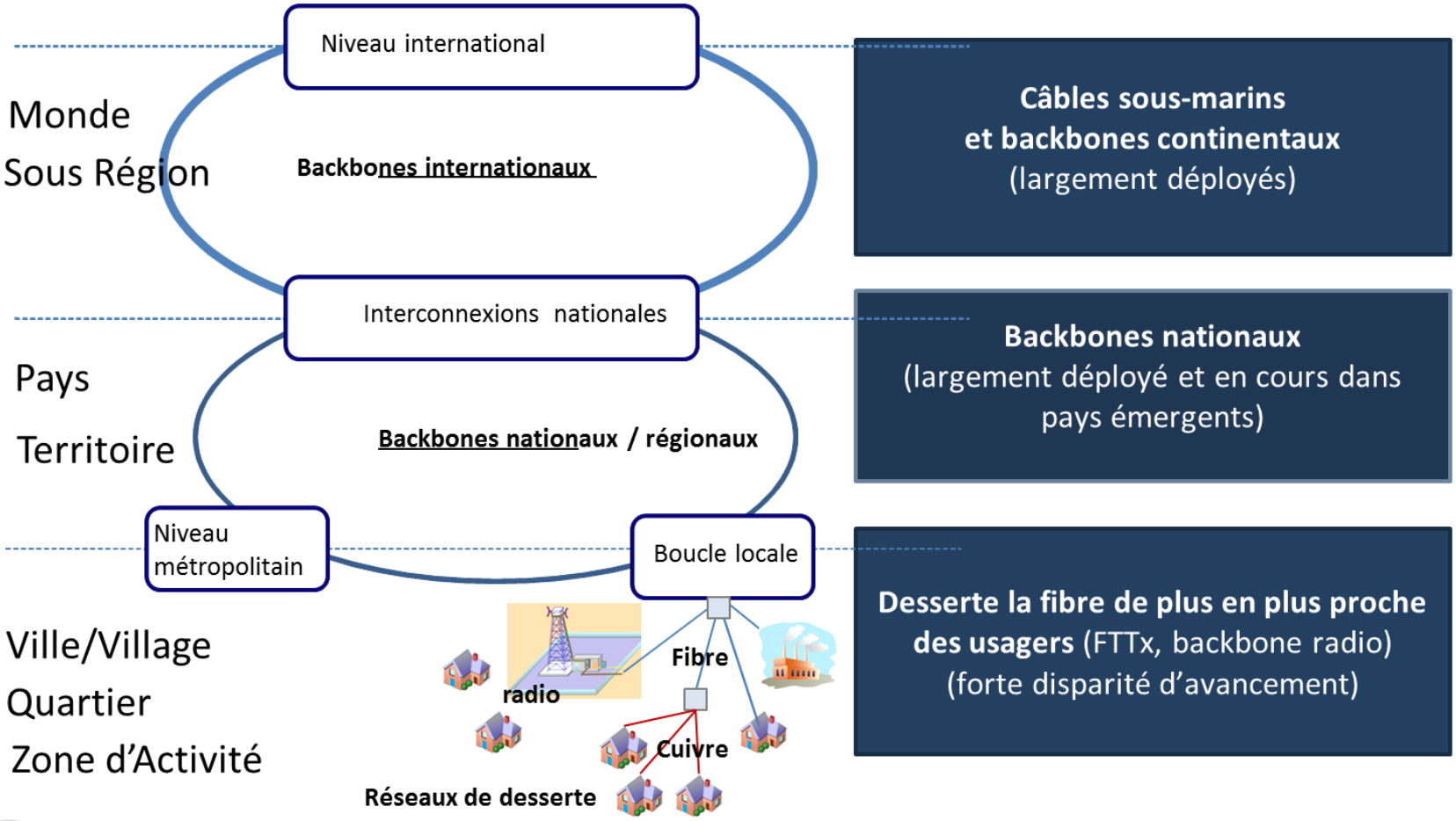

Inciter à l'investissement dans l'infrastructure NGA et le backhaul

- Le déploiement de réseaux de nouvelle génération peut être dynamisé par un cadre réglementaire incitant la convergence des architectures de backhaul
- Les aides publiques doivent prendre en compte la nature des infrastructures déployées
- Les infrastructures doivent être structurantes pour le territoire
- L'utilisation des fonds de service universel est un levier important → principe « pay or play »
- L'accès aux infrastructures NGA doit être ouvert et non-discriminatoire

Convergence des réseaux : une diversité d'interventions possibles pour les régulateurs

	Accès (filaire ou radio)	Nœud de réseau	Cœur de réseau
IP			IP – Bitstream
Datastream			Accès de gros haut débit pour xDSL; FTTx
Accès infrastructures actives	RAN Sharing	Accès ligne active (VULA) pour xDSL; FTTx	
Accès aux infrastructures réseau passives	Dégroupage de la sous-boucle locale	Dégroupage de la boucle locale	
	Partage fibre noire		
Accès aux infrastructures non-réseau passives	Partage des infrastructures passives (points hauts, fourreaux, supports, locaux…)		

Quelles recommandations pour la Régulation ?

- **Envisager une approche de régulation « marché transversal » et au-delà des analyses « marché pertinent » ?**
  - Distinguer offres convergentes / packagées (par ex. triple ou quadruple play).
  - Des offres packagées sur le marché de détail peuvent utiliser des offres non convergentes au niveau du marché de gros.
- **Etudier les opérations de fusion et consolidation du marché dans la perspective d'une convergence croissante des offres et des technologies**
- **Veiller à une démarche équilibrée entre intensité concurrentielle et incitation aux investissements, notamment :**
  - Favoriser la convergence et le partage des architectures de backhaul des diverses technologies d'accès ?
  - S'interroger sur l'avenir du fixe/filaire et son modèle économique
- **Intégrer les enjeux d'aménagement du territoire dans la stratégie de régulation**

Merci de votre attention

Vincent ROGER-MACHART
Associé - Directeur du développement international
vrm@tactis.fr
+33 (0)6 14 46 34 07 - +33 (0)1 49 57 05 05
43, rue des Meuniers 94300 Vincennes